II

(Actes dont la publication n'est pas une condition de leur applicabilité)

CONFÉRENCE DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

DÉCISION
DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
du 1er avril 1982

portant nomination d'un membre de la Commission des Communautés européennes

(82/206/CECA, CEE, Euratom)

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant un Conseil et une Commission unique des Communautés européennes, et notamment son article 11 et son article 12 deuxième alinéa,

considérant que Monsieur Michael O'Kennedy avait été nommé membre de la Commission par décision des représentants des gouvernements des États membres du 1er janvier 1981 ; que Monsieur Michael O'Kennedy a donné sa démission le 9 mars 1982 ;

considérant qu'il y a lieu, en conséquence, de procéder à son remplacement,

DÉCIDENT :

Article unique

Est nommé membre de la Commission des Communautés européennes, pour la période du 1er avril 1982 au 5 janvier 1985 inclus : Monsieur Richard Burke.

Fait à Bruxelles, le 1er avril 1982.

Le président

P. NOTERDAEME